



Nouvelles responsabilités et augmentation de salaire

Par **taz28_old**, le **30/11/2007** à **18:07**

Bonjour,

Je suis employé d'une association loi 1901 et mon employeur prévoit de me donner de nouvelles responsabilités.

Il prévoit un avenant à mon contrat mais m'a demandé de rédiger moi-même mon profil de poste. Est-ce normal?

Ensuite, j'ai demandé une augmentation de salaire. Mon employeur a rédigé une fiche de prévision d'augmentation sans me faire part du contenu et sans négociation au préalable.

Hors, ceci va être soumis au conseil d'administration alors que je n'ai pas été consulté. Est-ce légal?

Enfin, suis-je en droit de refuser ces nouvelles responsabilités? Sous quels motifs? Est-ce que je risque le licenciement si je refuse?

Merci